

[Retour sur les RNLNA 2021](#)

Compte rendu des Rencontres nationales du livre numérique accessible 2021

Braillet, coorganisateur des Rencontres nationales du livre numérique accessible avec Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture et l'Enssib, a rédigé un compte rendu écrit des RNLNA 2021. L'Agence reprend ici ce compte rendu pour le diffuser. Les captations vidéo des échanges sont disponibles sur un autre article du site de l'Agence.

Les Rencontres nationales du livre numérique accessible ont eu lieu le jeudi 21 janvier 2021, de 9h30 à 12h, en visioconférence.

Les partenaires ont décidé de maintenir ce rendez-vous annuel en visioconférence (sur l'outil Zoom), pour permettre à toutes et tous de se retrouver, même à distance.

Autour de 190 personnes travaillant dans la filière du livre se sont connectées pour cette matinée de conférences.

Nathalie Marcerou-Ramel, directrice de l'Enssib, Laurent Bonzon directeur d'Auvergne-Rhône-Alpes Livre et lecture et le président de BrailleNet, Bruno Marmol, ont ouvert la matinée avant de donner la parole au comité de programme.

Quoi de neuf en 2020 ? Les « nouvelles du front » de l'accessibilité du livre numérique.

Luc Audrain (EditNatAx), Françoise Fontaine-Martinelli (Commission AccessibilitéS – ABF), Nicolas Eglin (Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle), Katie Durand (BrailleNet), Valérie Larroche (Enssib).

Comme il est de coutume à chaque édition des RNLNA, les membres du comité de programme ont présenté les principaux événements et évolutions en matière d'accès au livre numérique qui ont marqué l'année écoulée.

- Janvier : Plusieurs livres étudiés aux programmes de classe de cinquième font leur entrée dans la bibliothèque numérique Sondo (MOBiDYS) au format FROG. Le format FROG est un format d'e-book conçu spécialement pour aider les élèves dyslexiques ou présentant les troubles de la lecture.

- Février : Marion Berthaut, fondatrice de MOBIDYS, a participé à la conférence TEDx de La Baule autour de la lecture pour les personnes présentant des troubles « dys ».
- Mars-avril : Pendant le premier confinement, la bibliothèque numérique Sondo a été mise à disposition gratuitement des élèves et des enseignants jusqu'à la reprise des cours. Ce sont ainsi plus de 70 000 livres qui ont pu être lus en France, partout, en format FROG ou en DAISY audio.
- Mars : La remise des prix d'excellence internationale par le Consortium pour le livre accessible à deux membres du W3C : Macmillan Learning aux Etats-Unis, et la fondation du livre accessible, en Italie (Fondazione LIA).
- Mars : Le ministère de la Culture a publié les résultats d'une enquête flash qui a été menée les 25 et 26 mars qui visait à connaître l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur l'offre numérique des bibliothèques territoriales. Cette enquête, qui a porté sur 531 bibliothèques, a montré que pour de nombreux réseaux de lecture publique, il y a eu une nette augmentation des usages.
- 28 mai au 12 juin : Le Digital Publishing Summit organisé chaque année par EDRLab a pris une forme virtuelle. Cet événement a attiré plus de 450 personnes et a été une fois de plus largement ouvert aux problématiques d'accessibilité des livres numériques et des outils de lecture.
- Deuxième trimestre : l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR) a lancé une étude sur la prise en compte des handicaps dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur et dans les bibliothèques territoriales. Parmi les nombreux sujets qui sont abordés, figurent l'accessibilité des livres numériques et également l'accessibilité des catalogues des bibliothèques en ligne.
- Août 2020 : un nouveau groupe de travail qui représente la communauté EPUB dans le W3C est créé pour soutenir les groupes de créateurs et consommateurs de contenus EPUB 3, et travailler à la nouvelle version 3.3 du format.
- Septembre : L'APF a publié un guide de bonnes pratiques de conception de services accessibles à toutes et à tous, personnes en situation de handicap ou non : Le Good Design Playbook.
- Septembre : l'INPI (l'institut national de la propriété industrielle) a identifié MOBIDYS comme l'une des 12 innovations françaises en région qui innovent dans l'éducation et qui favorisent l'apprentissage.
- Octobre : Parution du deuxième volet de l'enquête du ministère de la Culture sur l'impact de la situation sanitaire sur l'offre numérique et ses usages. Cette deuxième partie confirme les tendances. Elle a porté sur un nombre plus restreint de bibliothèques, et se dessine également une hausse des inscriptions en bibliothèque pour pouvoir accéder à ces ressources numériques.
- Octobre 2020 : 18 nouvelles bibliothèques, dont trois bibliothèques départementales, ont rejoint le réseau des bibliothèques partenaires de l'Association Valentin Haüy dans le cadre de l'appel à projets 2020 "Daisy et Compagnie". Ce partenariat permet, désormais, à 250 bibliothèques sur l'ensemble du territoire de proposer une offre de lecture accessible à leurs lecteurs en situation de handicap.
- Octobre : EDRLab a publié une nouvelle version de Thorium Reader, le lecteur EPUB de choix pour Windows 10, Mac OS, et Linux. D'énormes efforts sont déployés pour rendre Thorium Reader hautement accessible aux personnes malvoyantes et dyslexiques.
- 16 octobre : L'acte européen sur l'accessibilité a été au centre du séminaire virtuel qui s'est tenu dans le cadre de la Foire de Francfort. Ce séminaire a été organisé par la Fédération des éditeurs européens et l'Association internationale des éditeurs.
- Novembre : Une journée d'information et d'échanges destinée aux utilisateurs de PLATON a été organisée par la BnF et retransmise en ligne. Cette journée était composée d'une matinée d'informations, puis d'un atelier sur la réutilisation des adaptations.
- 16 novembre : Lors du Comité Interministériel du Handicap (CIH), le gouvernement annonce le lancement d'une étude de faisabilité sur le fonctionnement d'une plateforme qui centraliserait l'offre de livres adaptés et de livres nativement accessibles. À la suite de cette annonce, les associations représentatives des personnes aveugles et malvoyantes ainsi que les principaux acteurs de l'édition adaptée ont adressé collectivement une lettre au ministre de la Culture qui rappelle la priorité de financer la production de livres adaptés pour résoudre le problème de la pénurie de livres accessibles.
- Novembre : MOBIDYS a lancé l'offre BibliOdyssée pour les Bibliothèques. Il s'agit d'une collection de livres numériques au format FROG adaptés aux enfants et adolescents « dys » qui peut être proposée en local sur tablette ou sur ordinateur dans les bibliothèques, ou via un portail de ressources numériques.
- 17 décembre : Le Syndicat National de l'Édition a publié une Charte de production d'EPUB 3 nativement accessible, une charte commune à toute l'édition francophone. Il s'agit d'une version candidate élaborée par le groupe de travail Normes & Standards de la Commission numérique du SNE. Cette initiative réalise la fusion de tous les cahiers des charges des différents groupes d'édition français, et a été conduite en consultant les principaux prestataires producteurs d'EPUB 3 et les associations de déficients visuels.

- Décembre : EDRLab a fini l'année 2020 avec dix membres supplémentaires, ce qui porte à 60 le nombre de membres de l'association, toujours plus internationale. Pour rappel, EDRLab développe une technologie pour accélérer l'adoption d'EPUB 3.

Les actions menées par le ministère de l'éducation nationale pour favoriser l'accès des personnes empêchées de lire aux supports pédagogiques numériques et aux manuels scolaires

Par Christelle Gautherot, Sous-directrice des savoirs fondamentaux et des parcours scolaires, DGESCO

L'école inclusive est une priorité gouvernementale et une priorité pour le ministère de l'éducation nationale. Toute la communauté éducative travaille pour garantir aux élèves une scolarité la meilleure possible et adaptée aux besoins éducatifs particuliers.

En 2020 il y avait 383 700 élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire. À noter que de nombreux élèves « dys » ne sont pas représentés dans ces chiffres.

Trois troubles principaux affectent trois quarts des élèves en situation de handicap :

- troubles intellectuels et cognitifs (38%)
- troubles de langage et de parole (19%)
- troubles psychiques (17%). Des mesures gouvernementales sont prises chaque année pour améliorer l'accès aux livres adaptés pour l'ensemble des catalogues des éditeurs en format numériques. Aujourd'hui il y a un faible pourcentage de la production éditoriale française accessible aux personnes empêchées de lire (moins de 10%).

Deux profils d'élèves sont principalement concernés :

- Troubles de fonctions visuelles
- Troubles spécifiques de langages et des apprentissages

Des ressources numériques adaptées ont été créées par la direction du numérique éducatif (DNE) :

- Dispositif Édu Up
- Des banques de ressources numériques éducatives gratuitement mises à disposition des enseignants et des élèves du CM1 à la 3ème.
- LIREC : plateforme web pour aider à rendre accessible des documents en facilitant la mise en page en « Facile à Lire et à Comprendre ».
- L'Observatoire des ressources numériques adaptées (Orna) : recenser, analyser et évaluer des ressources numériques utilisables par des professeurs, scolarisant des élèves en situation de handicap.

Il y a également des initiatives menées au niveau académique en collaboration avec les associations et les académies.

Afin de faire face à la pénurie de documents adaptés ou accessibles, la création d'un portail national d'accès à l'édition accessible a été annoncée en 2020. Ce portail, qui a un portage interministériel, vise à simplifier les démarches, augmenter de manière très significative l'offre de contenus et aider les utilisateurs à mieux identifier les offres de lecture accessibles.

Une étude de faisabilité sera lancée premier trimestre 2021 et les arbitrages politiques et financiers auront lieu en septembre 2021.

Charte commune de l'édition EPUB nativement accessible

Louis Marle, Responsable Production numérique, Albin Michel/Groupe Normes & Standards du Syndicat national de l'édition.

Depuis 2016, le groupe « Normes et Standards » du Syndicat National de l'Édition travaille sur les problématiques liées à l'accessibilité des livres numériques. Leur objectif est de faire en sorte que les mesures nécessaires pour permettre aux personnes portant divers handicaps d'accéder à la lecture soient prises en compte dès le moment de la création du livre numérique. Seul le format EPUB3 permet de créer des livres numériques nativement accessibles.

Pourquoi le Syndicat national de l'Édition soutient le développement d'une offre inclusive d'EPUB accessibles ?

- L'accessibilité des livres numériques aux personnes en situation de handicap sera une obligation légale européenne transposée en droit français à l'horizon 2025.
- De fait, le livre numérique accessible deviendra la seule manière envisageable de produire des livres numériques commercialisables.
- Ne pas anticiper ce changement signifie que les acteurs de l'écosystème prennent le risque de disparaître purement et simplement du paysage numérique.

La Charte commune de l'édition EPUB nativement accessible détaille en français et de manière pédagogique toutes les contraintes techniques à mettre en œuvre pour être conforme aux exigences des référentiels. Elle s'applique aux publications de type « texte » (roman, essai, poésie, théâtre, etc.) dont la maquette permet de produire facilement un EPUB recomposable. Elle est destinée aux éditeurs, maquetters, professionnels de l'informatique éditoriale, fabricants, compositeurs.

Cette charte est encore ouverte aux remarques et aux commentaires. Une version définitive sera publiée à l'occasion du salon « Livre Paris » du mois de mai 2021.

Accessible Books Consortium : nouveaux développements du Service Mondial d'Échange de Livres

Luc Maumet, Accessible Books Consortium.

Le Service Mondial d'Échange de Livres est proposé par l'Accessible Books Consortium (sous l'égide de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle). Il permet l'échange et la mutualisation de livres adaptés entre bibliothèques productrices (dans le cadre du Traité de Marrakech).

Aujourd'hui participent 73 bibliothèques issues de 57 pays différents. 31 bibliothèques supplémentaires sont en cours d'intégration. 650 000 livres sont accessibles en 80 langues et dans 18 formats (Daisy, EPUB, Word, PDF, BRF, MP3...).

Plus de 100 000 livres français sont proposés en format audio, numériques texte, braille numérique, etc. Ces ouvrages proviennent des collections de bibliothèques françaises (AVH, BrailleNet, GIAA), suisses (ABA, BSR), canadiennes (BANQ, CELA/CNIB, NNELS) et belges (Eqla, Ligue Braille).

En 2021, le service mondial d'échange de livres va s'ouvrir aux personnes empêchées de lire

elles-mêmes. Le catalogue en ligne deviendra librement accessible à tous sur internet dans les pays ayant mis en œuvre les dispositions du Traité de Marrakech et où il y a au moins une bibliothèque volontaire.

Les personnes autorisées par une bibliothèque participante auront, en plus, la possibilité de télécharger des livres numériques accessibles. Ce nouveau service sera accessible aux abonnés des bibliothèques participantes seulement (en France : BrailleNet et l'AVH). Pour télécharger : tournez-vous vers une bibliothèque participante pour obtenir des identifiants.

Quelles évolutions chez Mobicys pour faire face à la situation provoquée par la COVID-19

Marion Berthaut, Fondatrice de Mobicys.

Mobicys développe une offre de livres numériques accessibles aux publics DYS.

L'apprentissage de la lecture est une question d'automatisme. En apprenant à lire, le lecteur décode et déchiffre les lettres jusqu'à ce que celui-ci devienne automatique. C'est cette automatisation qui pose problème chez les dyslexiques.

Mobicys propose une alternative à 'la voie classique' pour les publics DYS. Mobicys a conçu le format de livre numérique FROG, qui intègre des aides à la lecture employées par des orthophonistes et issues des recherches neuroscientifiques.

- Des options de confort de lecture (aération du texte pour soutenir le parcours de l'œil, une règle de lecture pour aider le repérage, changements de police, etc.)
- Des options de décomposition en couleur pour soutenir le décodage
- Des outils de soutien de compréhension (prompteur, vocalisation, aides, explication, etc.)

Mobicys travaille avec des éditeurs pour transformer leurs livres en version FROG, notamment des textes destinés aux collégiens.

Pendant le confinement, la collection a été ouverte gratuitement le temps de la fermeture des écoles. Cette expérience a montré que les solutions proposées pouvaient servir à d'autres types de handicap, en non pas exclusivement aux publics DYS. Elle a également provoqué un fort intérêt des bibliothèques qui souhaitent pouvoir proposer des livres en format FROG en local et via leurs portails. Fin 2020 BibliOdyssée a été lancée – une offre destinée aux bibliothèques qui peuvent proposer des livres FROG en local et en ligne via leurs portails.

La prise en compte des handicaps dans les bibliothèques à l'ère du numérique

Olivier Caudron, Inspecteur général de l'Éducation, du Sport et de la Recherche.

L'étude « La prise en compte des handicaps dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur et dans les bibliothèques territoriales » a été menée en 2020 et le rapport qui en résulte et en cours de relecture et doit être publié prochainement.

L'étude s'intéresse aux publics en situation de handicap et non pas aux personnels des bibliothèques en

situation de handicap qui ont fait l'objet d'une étude antérieure. Ce rapport diffuse un certain nombre d'informations, dresse un état des lieux, et vise à développer et renforcer une prise de conscience relative au handicap. Il présente 27 préconisations sous quatre rubriques :

- Édition accessible et adaptée
- Formation des bibliothécaires
- Organisation et formalisation
- Impulsion nationale

L'étude a été élaborée en s'appuyant sur des entretiens menés auprès de plus de 110 acteurs, et des questionnaires diffusés en direction des bibliothèques. Les questions portaient sur

- La formation initiale et continue des personnels de bibliothèque
- Les aspects organisationnels et de formalisation (présence d'un référent handicap, dimension handicap intégré dans le projet de service, inclusion dans le schéma directeur du handicap de l'établissement, etc.)
- Travail en réseau en partenariat
- Bâtiment, ressources documentaires, offre numérique, etc.

Constats

De nombreuses actions existent, menées avec enthousiasme, engagement et créativité à travers la France, mais on constate de fortes disparités entre bibliothèques et entre régions.

- Trop souvent encore le sujet du handicap est considéré comme relevant de personnes sensibilisées à titre personnel et privé. Quand ces personnes quittent leurs fonctions, les actions peuvent s'arrêter, alors que l'accueil de tous les publics, quel que soient leurs besoins, est une obligation professionnelle. Il est donc essentiel de nommer un référent handicap, et de former la totalité des équipes à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Afin de s'assurer que les sites web, les catalogues en ligne, les portails et les services à distance soient accessibles, il est également important de développer la formation à l'accessibilité numérique, y compris pour les informaticiens et les services de communication. Le numérique constitue une remarquable opportunité pour développer l'accessibilité, mais peut également constituer un redoutable obstacle (voir les trois éditions du Baromètre de l'accessibilité numérique en lecture publique publié par le ministère de la Culture). Le Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) tarde à être mise en œuvre comme le défenseur des droits l'a pointé en 2020.

Offre de livres nativement accessibles

Un plan stratégique pour le développement d'une offre de livres numériques accessibles aux personnes en situation de handicap a été publié en 2019 par un comité de pilotage interministériel. L'association des bibliothécaires de France participe à ce comité et les bibliothèques sont impliquées dans ce plan à divers étapes, par exemple sur l'accessibilité des plateformes de prêt, dans le signalement du niveau d'accessibilité des ouvrages dans les catalogues, ou dans la prise en main des outils par les utilisateurs. Offre de livres adaptés

145 structures en France sont aujourd'hui actives dans l'adaptation et habilitées au titre de l'exception handicap. En réalité, on constate une activité très disparate, avec un nombre réduit de structures qui adaptent la majorité des ouvrages. Dans le rapport interministériel « Les structures ayant une activité d'adaptation des œuvres au bénéfice des personnes en situation de handicap – réalités observées et perspectives » (IGAC-IGAS-IGAENR, 2016), l'objectif de 300 bibliothèques publics et de 100% des universités habilités au titre de l'exception handicap a été fixé pour l'horizon 2019. Aujourd'hui, avec 35 bibliothèques territoriales et une vingtaine de bibliothèques universitaires habilitées, on est encore loin des objectifs.

Conclusions

Les points positifs

- Une prise de conscience croissante par les pouvoirs publics des problèmes liés à l'accessibilité des livres numériques. Cette prise de conscience doit se traduire d'un point de vue opérationnel pour réduire la pénurie de livres accessibles aux personnes empêchées de lire.
- Une mutualisation des livres adaptés sous l'impulsion forte de l'Accessible Books Consortium, qui n'était pas concevable il y a quelques années.
- Une mutualisation de pratiques, avec la création de la Charte commune de l'édition EPUB nativement accessible par le Groupe Normes & Standards du SNE à destination des professionnels de l'édition.
- La pandémie a montré un besoin fort d'accessibilité numérique. L'absence d'accès physique a poussé les utilisateurs à se tourner vers des offres numériques, ce qui a également mis en évidence le défaut d'accessibilité de certaines solutions existantes, notamment les portails de bibliothèques, les catalogues, les ressources d'éditeurs scientifiques qui sont encore très difficilement accessibles.

Axes de travail

Il y a une forte disparité en termes d'accessibilité.

- Il y a aujourd'hui très peu de bibliothèques universitaires habilitées à diffuser les documents adaptés.
- L'offre de littérature générale accessible augmente, mais il y a très peu de textes complexes (scientifiques, scolaires, pratiques, voyages, jeunesse) disponibles en version accessible. Il ne faut pas négliger ces titres.